

Liste des marchandises non autorisées sur l'Autoroute Ferroviaire Le Boulou - Bettembourg

Les Unités de chargement contenant les marchandises suivantes ne sont pas acceptées par LORRY-RAIL



Les animaux vivants



Les matières dangereuses suivantes :

- ▶ classe 1 « Explosifs »
- ▶ classe 2 « Gaz Inflammables »
- ▶ Classe 5.2 « Peroxydes organiques »
- ▶ Classe 7 « Radioactifs »

Bettembourg – Le Boulou :
1000 km en sécurité



- **Plus d'information?**
- N'hésitez pas contactez nous au:
- **+ 352 24 87 68 1**

LORRY-RAIL

IMPORTANT

Le transport de matières dangereuses même en quantité limitée doit toujours faire l'objet d'une demande écrite précise auprès de LORRY-RAIL dans un délai minimum de 24 heures avant le départ. La réservation n'est effective que lorsque LORRY-RAIL a confirmé la demande avec la mention « Réservation ADR ».